

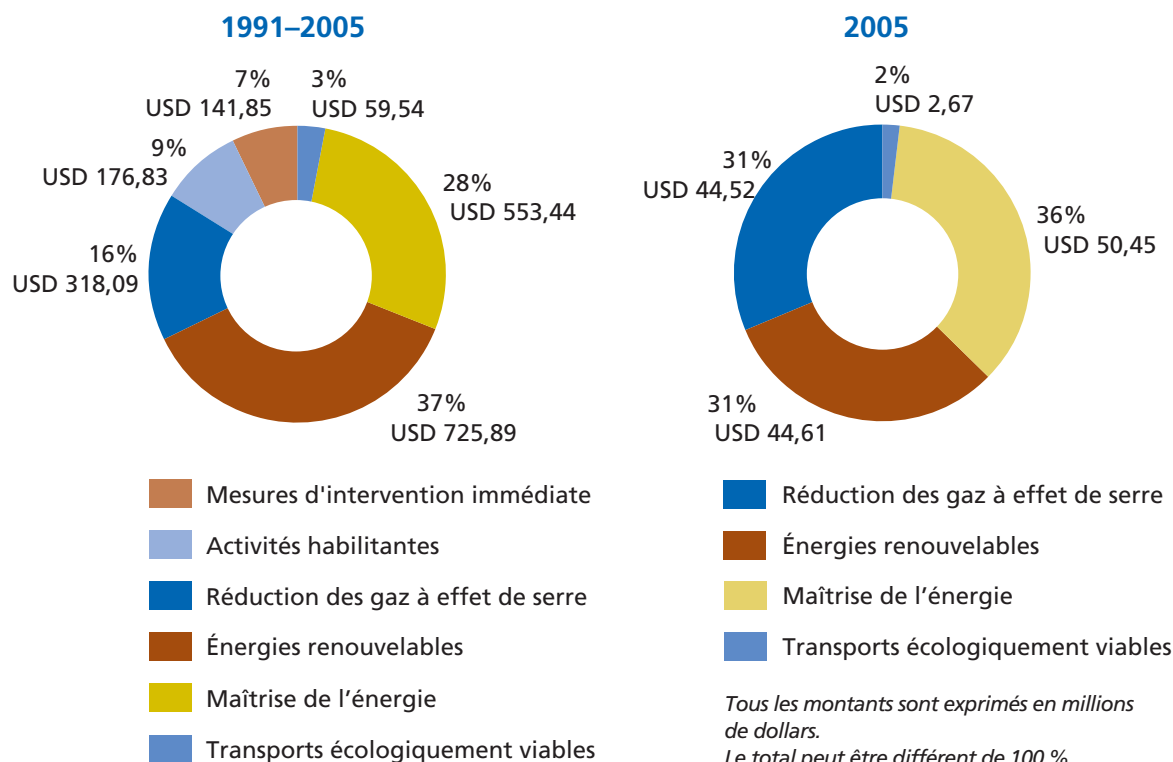
L'ACTION DU FEM FACE À LA MODIFICATION DU CLIMAT MONDIAL

Mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) aide les pays en développement à promouvoir le recours à des énergies non polluantes et à réduire leur consommation de combustibles fossiles. Il est la première source de financement de la mise en valeur des énergies renouvelables dans le monde en développement, qu'il s'agisse du solaire, de l'éolien, de la géothermie, de la biomasse ou de la microhydraulique. En 14 ans, le FEM a alloué plus de 1,9 milliard de dollars de

financements au titre de projets de valorisation des énergies propres, dont le montant total avoisine les 12 milliards de dollars.

Depuis 1991, l'action menée par le FEM pour faire face à la modification du climat mondial s'est portée sur des activités habilitantes, des mesures d'atténuation des effets de l'évolution du climat et des mesures d'adaptation au changement climatique. La majorité des projets du FEM visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), à bénéficier à l'économie et à améliorer l'environnement au niveau local.

INVESTISSEMENTS DU FEM DANS LE DOMAINE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le FEM a investi un « capital » important pour transformer les marchés afin qu'ils adoptent des technologies moins polluantes émettant peu de gaz à effet de serre, et pour faire progresser le développement durable. Cette orientation accroît l'efficacité avec laquelle il peut mobiliser des investissements privés, amener les gouvernements à s'engager dans des programmes et des politiques, stimuler l'expansion des services énergétiques en zone rurale, et donner de l'expansion aux marchés de la technologie. La réputation et la crédibilité du FEM lui permettent de plus en plus de trouver davantage de cofinancements, de faciliter de meilleurs investissements et de réaliser de nouveaux programmes de transformation des marchés. Son expérience lui permet aussi de faciliter la transposition des initiatives. L'éventail de technologies qu'il soutient continue lui aussi de s'étendre et inclut les piles à combustible, les centrales électriques héliothermiques, les moteurs à haut rendement énergétique et les petits convertisseurs d'énergie renouvelable utilisés en zone rurale dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la création de revenus.

La stratégie actuelle du FEM dans le domaine des changements climatiques est axée sur la suppression des obstacles existants et le renforcement des capacités sur le plan des politiques publiques, des financements, des technologies, des infrastructures commerciales et de l'information. L'objectif est de créer un contexte qui permette les investissements rentables dans des technologies viables sur le plan environnemental et social.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FONDS SPÉCIAUX

Face à la menace que l'évolution du climat représente déjà pour l'homme et son environnement, le FEM s'emploie à aider les pays à

s'adapter aux méfaits de ce phénomène, dont risquent plus particulièrement de souffrir les petits États insulaires aux écosystèmes côtiers fragiles, comme ceux des Caraïbes et du Pacifique. Le FEM travaille avec ces pays pour recenser les zones vulnérables à un changement du climat et à une élévation du niveau de la mer, mettre au point des ripostes efficaces par rapport à leur coût et renforcer la capacité nationale et régionale à s'attaquer à ces problèmes.

Il existe actuellement au FEM trois modes de financement des activités de lutte contre les effets négatifs du changement climatique : le Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA), le Fonds spécial pour les changements climatiques (Fonds spécial) et la priorité stratégique « adaptation au changement climatique » à partir de la Caisse du FEM. Les activités financées dans le cadre du Fonds pour les PMA visent à répondre aux besoins urgents et immédiats d'adaptation au changement climatique des pays les moins avancés. Celles financées par le Fonds spécial ont pour but de s'attaquer à ce problème dans des secteurs clés du développement tels que l'eau, l'agriculture et la santé. Les activités financées au titre de la priorité stratégique « adaptation au changement climatique » sont censées avoir des effets positifs à l'échelle mondiale.

Le Fonds d'adaptation au changement climatique, qui n'est pas encore opérationnel, constitue une quatrième voie d'accès aux ressources du FEM pour financer des actions ciblées sur les effets négatifs de l'évolution du climat. Deux pour cent des montants générés par les projets du Mécanisme pour un développement propre sont versés à ce fonds, qui sera utilisé pour appuyer des projets conformément aux directives de la Conférence des parties à la CCNUCC.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Clare Fleming
Fonds pour
l'environnement mondial
1818 H Street NW
Washington DC 20433
États-Unis
Téléphone : 202-473-0508
Télécopie : 202-522-3240